

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX
LES BIBLIOTHEQUES SONORES

www.bibliotheque-sonore-04.org

BIBLIOTHÈQUE SONORE
« MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence
B. P 421
04104 MANOSQUE
Tel : 04 92 87 85 32
Courriel :
jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h
12, Place des Marchands
MANOSQUE

Charte QUALITE des enregistrements de livres et revues sonores

Les livres proposés par notre Bibliothèque Sonore se doivent d'être de QUALITE pour soutenir la comparaison avec les œuvres enregistrées par des professionnels, même si les conditions techniques dans lesquelles nous travaillons ne sont pas comparables. Certains audiolecteurs n'hésitent pas à acheter des livres du commerce pour les titres offerts (en fait très peu nombreux jusqu'à présent) et pour le réel confort d'écoute.
Pour les nouveaux enregistrements, les Donneurs de Voix (DDV) se doivent donc de produire un travail de haute qualité, en appliquant la Charte de référence ci-après :

1/ DISPOSITIONS TECHNIQUES

Normes d'enregistrement :

- 44100 Hz (fréquence d'échantillonnage)
- 16 bits (taille de l'échantillon)
- Mono (un seul canal)
- Niveau d'entrée du signal : oscillant entre -12 et -3 db (sur le vu-mètre d'Audacity)
- Niveau sonore moyen pour l'ensemble du livre compris entre 85 et 90 dB (Contrôle MP3Gain). Entre deux fichiers consécutifs, l'écart de niveau sonore ne doit pas excéder 1,5 dB.

Norme de compression MP3 :

- débit : 64 kbps

Pour tous ces réglages, qui se font soit dans les préférences d'Audacity, soit dans la fenêtre « Options » lors de l'export en mp3, consultez le Mode d'emploi d'Audacity Téléchargeable sur la page « Donneurs de Voix » du site :
www.bibliotheque-sonore-04.org

Nommage des dossiers-livre :

- Nom et prénom de l'auteur
- Titre de l'ouvrage
- Réf de la BS productrice (traçabilité).
  Pour la Bibliothèque Sonore 04, le code est : 04M
- Nom du dossier sans accentuation ni cédille
  (incompatible avec la navigation web).
  Exemple : AJAR_Emile-La_vie_devant_soi-04M-LQ
  (LQ pour le Label Qualité, si obtenu). Les soulignés _ remplacent les espaces.



Nommage des fichiers-pistes

- Mot signifiant du titre – ex. : vie
- Compteur à 3 chiffres – ex. : 003

séparés par des soulignés : _ (ou tiret du 8 sous Windows)

Exemple : vie_devant_soi_005.mp3

N.B. : La terminologie qui s'impose avec la pratique de la numérisation et du langage web, est :

- dossiers pour les livres
- fichiers pour les pistes.

2/ L'ENREGISTREMENT

- Utiliser **un micro de studio à connexion USB** (à la rigueur un enregistreur numérique comme le ZOOM H2n).
  Le modèle recommandé actuellement est le micro **Audio Technica AT2020 USB** disponible auprès de l'économat de l'ADV ou sur demande à la Bibliothèque Sonore.
- Apporter **le plus grand soin au réglage du niveau d'enregistrement** avant de commencer la lecture (voir mode d'emploi Audacity)
- Faire des fichiers-pistes d'une durée de **5 à 10 minutes** (ne jamais dépasser 12 minutes). Créer **un nouveau fichier à chaque début de chapitre** ou chaque rupture notoire dans le texte.
- Il est tout à fait exclu d'annoncer le numéro des fichiers-pistes (pour les livres).
- Ne pas accepter bafouillement, répétition d'un mot, un bruit extérieur – tout cela doit être corrigé avant d'exporter le fichier-piste en mp3 – l'enregistrement doit être fluide.
- Il est important, pour le Donneur de Voix, de **contrôler son travail avec un casque** qui lui permettra de déceler et éliminer tout bruit de fond et ronflement.
- En cours de fichier-piste (souvent lors des corrections) ne pas laisser des silences (blancs) anormalement longs. En fin de chapitre, 4 secondes de silence suffisent.
- Dans le cas d'un livre écrit à la première personne, le lecteur sera de préférence une personne de même sexe que le narrateur.
- ATTENTION **aucune musique** ne doit être incorporée à l'enregistrement.
- Dans tous les cas, **la réduction du bruit et la normalisation des fichiers sont à proscrire.**



3/ LES ANNONCES

Vous devez enregistrer obligatoirement :

- **en fichier-piste 001 :** « [*Titre*] *de* [*auteur*] (dans le cas d'un nom étranger compliqué à prononcer, il peut être épelé), *édité par* [*éditeur*], [*éventuellement tome et collection*], *en* [*année d'édition*] et toute autre information qui vous semble utile dans la description de l'ouvrage telle que : *traducteur, prix littéraire*...
- **en fichier-piste 002,** l'annonce légale obligatoire : *« Ce livre est lu à votre intention par les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix. Nous vous rappelons que cet ouvrage, enregistré au bénéfice exclusif des personnes pour lesquelles l'empêchement de lire est médicalement attesté, ne peut être copié ni écouté en public. De plus il bénéficie de l'exemption de droits d'auteur, dans le cadre du décret paru au Journal Officiel du 24 décembre 2008 et de son agrément accordé par l'arrêté du 2 décembre 2009, paru au Journal Officiel du 15 décembre 2009 ».*
- **en fichier-piste 003 :** Annoncez
    - « *Ce livre comporte x pages* » ou, de préférence, donnez la durée en heures et minutes (à la fin de votre enregistrement, notez le poids en octets du dossier qui contient votre livre et utilisez le calculateur disponible en fichier Excel sur notre site.
    - « *4e de couverture* » ou bien « *Résumé* » ou bien « *Présentation* ».
    - Lire le résumé (que vous pouvez avoir rédigé vous-même).
    - S'il y a lieu, quelques mots de présentation de l'auteur.

Le tout représentant au maximum 2 minutes.

- **en fichier-piste 004 :**
    - Début de la lecture du livre, sauf si prologue, préface, biographie de l'auteur... qui feront alors l'objet de un ou plusieurs fichiers distincts, selon leur durée.
    - Si des chapitres sont précédés de dédicaces ou citations (généralement courtes), les inclure dans le même fichier-piste que le chapitre qui suit.
    - Durée des fichiers-pistes : 10 minutes +/- 5 mn,
ne jamais dépasser 12 minutes.
    - Si les chapitres sont très courts, on peut en grouper plusieurs dans un même fichier-piste.

N.B. : s'en tenir strictement à ces seules annonces

Ne pas oublier, en fin de lecture de créer un dernier fichier-piste précisant :
« Ici se termine : [Titre] de [auteur]».

5/ POUR EN SAVOIR PLUS : consultez les modes d'emploi

Les modes d'emploi spécifiques DDV pour Audacity et iTunes, peuvent être téléchargés sur notre site à la page « Donneurs de Voix » :
http://www.bibliotheque-sonore-04.org/pages/donneurs.htm



4/ ENGAGEMENT DE NOTRE BS

Notre BS s'est engagée à faire appliquer cette charte de qualité. Nous devons tendre vers « la perfection » dans les enregistrements faits par nos DDV. C'est aussi une manière de **rendre justice au travail de nos DDV** que de leur permettre de voir leurs enregistrements diffusés sur le Serveur national (*livres.advbs.fr*)

Jocelyne THOMAS est notre « référent qualité » qui se chargera de contrôler les enregistrements. S'ils répondent entièrement aux critères de qualité, elle leur attribuera le « label de qualité – LQ ».

Ainsi ces œuvres pourront être transférées sur le serveur national sous notre responsabilité. Nos audiolecteurs pourront l'aider dans cette tâche.

L'application totale de tous les critères définis par cette charte de qualité **sera la condition d'accès de nos livres au Serveur national et au système d'échange en Peer to Peer.**

Une équipe de « contrôleurs », par sondages, vérifiera si les œuvres diffusées ont vraiment le niveau du label exigé.